

Paris, le 18 janvier 2024

Suite à la conférence de presse du Président de la République ce mardi, l'Association de la Presse Présidentielle tient à rappeler :

- Que les journalistes n'ont jamais à envoyer leurs questions en amont au service de presse de l'Élysée. Cet impératif a été répété par l'APP à la Présidence lors d'une réunion préparatoire lundi matin.
- La plupart des journalistes qui ont eu le micro mardi soir n'ont pas adressé leur question. Si certains journalistes l'ont fait de leur propre chef, l'APP ne cautionne pas cette pratique.
- Que toute demande, ou même suggestion, de divulguer des questions à l'avance, de la part du service de presse de l'Élysée, n'est pas acceptable. Si cela a été le cas mardi, nous déplorons ces pratiques qui vont à l'encontre de nos règles. L'APP n'a pas eu connaissance d'une éventuelle consigne passée lors d'un brief avant la conférence de presse.
- Qu'il était convenu que seul le Président distribue la parole. La responsabilité de sélectionner tel média ou tel journaliste revient ainsi à la Présidence. L'APP réitère ses appels à l'Élysée à respecter un équilibre entre les différents types de média (Publics, privés, TV, Radio, Presse écrite, web etc...) et à n'exclure aucune publication.

Le Bureau de l'Association de la Presse Présidentielle